

Le mot du Maire

L'année 2025 se termine, Noël puis le jour de l'an. Début 2026, au mois de mars, auront lieu de nouvelles élections municipales. **Après plus de 30 années en tant que Maire, je ne reconduirai plus de liste lors de prochaines élections.**

C'est avec émotion et déjà un peu de nostalgie que prend fin un long parcours riche en rencontres, en projets, en moments de bonheur partagé mais aussi en défis relevés. Trente années durant lesquelles j'ai eu le privilège de vous accompagner et d'œuvrer à l'amélioration de notre cadre de vie, à la préservation de notre patrimoine et à la vitalité de notre communauté.

Ces années ont été pour moi une aventure humaine exceptionnelle, faite de solidarité, de joie, parfois de difficultés, mais toujours avec cette volonté commune de faire de Bliesbruck un lieu où il fait bon vivre pour toutes et tous.

Je tiens à vous remercier pour votre confiance, votre engagement et votre bienveillance tout au long de ces décennies. Merci à toutes celles et ceux qui ont été à mes côtés au sein des municipalités successives, dont certains m'accompagnent depuis 1995, ainsi qu'à tous les élus des différents conseils municipaux, aux associations, aux habitants, aux bénévoles et à toutes celles et ceux qui ont contribué, par leur dévouement, à faire grandir notre village.

Ce moment est aussi l'occasion pour moi de vous dire combien j'ai été honoré de servir Bliesbruck, ma commune et celle d'une partie de mes aïeux et combien je suis fier de tout ce qui a été accompli ensemble. La force de notre communauté repose sur cette solidarité toujours présente et sur ces valeurs que nous avons essayé de préserver et de transmettre.

Aujourd'hui à 71 ans je quitte mon mandat, Bliesbruck continuera de vivre, de se développer, de s'épanouir et je souhaite à mes successeurs, ainsi qu'à vous tous, un avenir riche en projets et en réalisations, dans l'apaisement, la sérénité et pour l'épanouissement de chacun.

Merci encore pour ces trente années inoubliables. Je pars avec le souvenir d'une aventure hors du commun et la certitude que notre commune demeure un lieu de paix, de solidarité et de progrès.

En cette fin d'année, je souhaite que cette période de fêtes soit synonyme de bonheur, de partage et de douceur pour vous et vos proches. Que ces moments précieux nous rappellent l'importance de prendre soin les uns des autres, et qu'ils nous donnent l'énergie et l'optimisme pour aborder 2026 avec confiance et enthousiasme !

Joyeux Noël et Bonne Année 2026 !

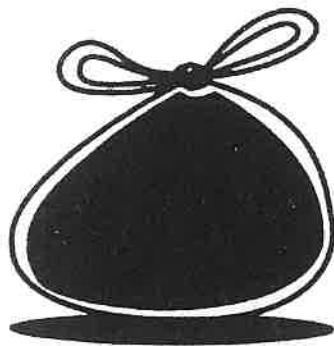
Jean-Luc Lutz

Information Sacs Multi flux

La prochaine dotation de Sacs multi flux
aura lieu :

Vendredi 16 janvier 2026
de 13h30 à 19h00

à l'ancien foyer communal



*comptes-rendus
des
séances
de
Conseil Municipal*



Compte Rendu Séance du 3 septembre 2025

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LUTZ, maire

- Membres présents :

Mmes Marie-Rose BERTUCCI - Maryse GRCIC - Sidonie HITZ – Laure KREBS
Et Ms. – Jean-Claude FIERLING - Olivier FREYERMUTH – Christian LERSY - Sébastien VERLET
- Jacques SCHOULLER - Stéphane STERN- BOTZUNG

- Membres absents :

Mme Rachel HENSGEN excusée et a donné procuration à M. Olivier FREYERMUTH
Mme Stéphanie LORRAIN excusée et a donné procuration à M. Jean-Luc LUTZ
Mme Catherine LANG excusée et a donné procuration à M. Jacques SCHOULLER
M. Olivier WEISSEND excusé et a donné procuration à Mme Marie-Rose BERTUCCI

1. Réalisation d'un emprunt

Sur rapport de M. le Maire,

Considérant les investissements réalisés lors des budgets précédents et notamment 2024 et 2025,

Considérant une volonté de solder les échéances d'avances de trésorerie réalisées pour effectuer ces investissements, à savoir principalement :

- La réfection de la rue du Château
- La rénovation complète de l'éclairage public (phase 1 et phase 2)
- La réalisation du terrain de football en gazon synthétique

Après avoir pris connaissance de la proposition établie par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe et des conditions générales des prêts,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide que :

- La commune contracte auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Montant du prêt : 220 000 €
 - Durée : 15 ans
 - Taux de rémunération du LIVRET A majoré de 0.70% de marge
 - Echéance trimestrielle
 - Amortissement du capital progressif
 - Frais de dossier : 300 €
 - Base de calcul Exact /360
 - Remboursement anticipé possible à chaque échéance, moyennant un préavis de 30 jours ouvrés et le paiement d'une indemnité égale à 6 % du capital remboursé par anticipation.

- Autorise M. le Maire à signer le contrat ainsi que tout document s'y rapportant.
- Le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure sans mandatement préalable.

2. Attribution à la commune d'un bien présumé sans Maître

Monsieur le Maire expose,

- que l'immeuble sis Section 14 n° 102, Section 29 n° 341, Section 30 n° 253 et n° 257, Section 32 n° 105, Section 33 n° 277 et n° 278, Section 36 n° 1 n'a pas de propriétaire connu et que les taxes foncières sur les propriétés bâties y afférentes n'ont pas été acquittées depuis plus de trois années,
- que l'article 713 du code civil précise que les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés,
- que conformément aux dispositions des articles L.1123-1 2° et L. 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, lorsqu'un immeuble n'a pas de propriétaire connu et que les taxes foncières sur les propriétés bâties y afférentes n'ont pas été acquittées depuis plus de trois années ou ont été acquittées, il est considéré comme n'ayant pas de maître,
- que cette situation a été constatée par arrêté du maire, après avis de la commission communale des impôts directs,
- que le dit arrêté a été adopté le 28/10/2024, qu'il a fait l'objet d'une publication et d'un affichage, qu'il a été notifié au dernier domicile et résidence connu du propriétaire ainsi qu'au préfet du département,
- qu'aucun propriétaire de l'immeuble ne s'est fait connaître dans le délai de six mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité précitées,
- que l'immeuble est donc présumé sans maître et peut être incorporé dans le domaine communal,

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire,

- Vu l'article 713 du Code Civil qui stipule que « les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés (...). Toutefois, la propriété est transférée de plein droit à l'Etat si la commune renonce à exercer ses droits (...) »;
- Vu l'article L. 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques qui prévoit qu'un arrêté du maire pris dans les conditions fixées par décret en Conseil d'Etat constate que l'immeuble satisfait aux conditions de l'article L. 1123-1 2° et qu'il est présumé sans maître.
- Vu l'avis émis par la Commission Communale des Impôts Directs de la Commune de Bliesbruck, le 28/10/2024;
- Vu le code général des collectivités territoriales;
- Vu l'arrêté du maire en date du 28/10/2024 constatant la situation juridique de l'immeuble,
- Vu l'avis de publication du 28/10/2024;
- Vu le certificat d'affichage du 29/10/2024 ;
- Vu l'attestation de parution de l'annonce légale paru dans l'hebdo « L'ami des foyers Chrétiens hebdo » en date du 09/02/2025,
- Vu l'extrait du livre foncier;
- Vu l'extrait de la matrice cadastrale;

- CONSIDERANT que le propriétaire du bien immobilier sis sur le territoire de la Commune de Bliesbruck, désigné ci-après : Section 14 n° 102, Section 29 n° 341, Section 30 n° 253 et n° 257, Section 32 n° 105, Section 33 n° 277 et n° 278, Section 36 n° 1, inscrit au livre foncier de la commune de Bliesbruck, feuillet 524 au nom de Madame WACK Jeanne Marie Thérèse est inconnu et que les taxes foncières sur les propriétés bâties y afférentes n'ont pas été acquittées depuis plus de trois années,
- CONSIDERANT que Monsieur le Maire a constaté cette situation par arrêté en date du 28/10/2024
- CONSIDERANT qu'aucun propriétaire ne s'est fait connaître dans un délai de six mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité mentionnées au deuxième alinéa de l'article L. 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide que :

- Le bien immobilier ci-après désigné, section 14 n° 102, Section 29 n° 341, Section 30 n° 253 et n° 257, Section 32 n° 105, Section 33 n° 277 et n° 278, Section 36 n° 1, Inscrit au livre foncier de la commune de Bliesbruck au nom de Madame Wack Jeanne Marie Thérèse dont le propriétaire est inconnu et la taxe foncière sur les propriétés bâties y afférente n'a pas été acquittée depuis plus de trois années, est présumé sans maître et fait, par conséquent, par la présente délibération, l'objet d'un transfert de propriété dans le domaine privé de la commune de Bliesbruck.
- L'immeuble désigné à l'article 1er est incorporé dans le domaine communal.
- D'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.

3. Vente d'un terrain à la SCI Les Rives de la Blies :

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Considérant la délibération du Conseil Municipal du 27 novembre 2024 autorisant la vente d'environ 30 m² à la SCI Les Rives de la Blies à prélever sur la parcelle cadastrée section 7 n°192,

Considérant la nouvelle demande de la SCI Les Rives de la Blies qui souhaite acquérir environ 40m² supplémentaire afin de réaliser des places de stationnements handicapés sur cette même parcelle,

Considérant que les frais d'arpentage et d'acte de cession seront à la charge de la SCI Les Rives de la Blies,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,
(M. Olivier Freyermuth s'étant abstenu)

Consent à la vente d'environ 70 m² à prélever sur la parcelle cadastrée section 7 n°192 à la SCI Les Rives de la Blies moyennant un prix fixe de 5000 € / l'are.

Désigne M. Schouller Jacques, 1^{er} Adjoint au maire, pour représenter la commune dans le cadre de l'acte administratif de vente à intervenir à cet effet.

4. Cession de la Chapelle Saint Sébastien à la commune :

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

- Considérant la proposition de M. René Guerich de céder la Chapelle Saint Sébastien lui appartenant, située Section 4 parcelle 166, à la commune de Bliesbruck,
- Considérant que cette cession ne peut se faire que sous condition que la Chapelle ne puisse être **ni vendu ni détruite**,

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve la cession de la Chapelle Saint Sébastien à la commune,
- Désigne M. Schouller Jacques, 1^{er} Adjoint au maire, pour représenter la commune dans le cadre de l'acte administratif à intervenir à cet effet.

5. Divers et Communication :

- Suite à la fermeture de la boulangerie, le projet d'acquisition et de réhabilitation de l'immeuble situé 29, rue Principale, programmé en 2022 par le SEM Sarreguemines Confluences Habitat, et consistant en la création de 3 appartements et d'un commerce au rez-de-chaussée, est relancé et remis à l'ordre du jour.
- Au vu de l'économie d'électricité nettement moins importante en kWh du fait de l'installation des Led et du souhait majoritaire de rétablir l'éclairage public en permanence, décision est prise de maintenir sans interruption nos lampadaires allumés toute la nuit.



Compte Rendu Séance du 5 décembre 2025

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LUTZ, maire

- Membres présents :

Mmes Maryse GRCIC - Laure KREBS – Catherine LANG - Stéphanie LORRAIN
Et Ms. Olivier FREYERMUTH – Christian LERSY - Sébastien VERLET - Jacques SCHOULLER -
Stéphane STERN- BOTZUNG – Olivier WEISSEND

- Membres absents :

Mme Marie-Rose BERTUCCI excusée et a donné procuration à M. Olivier WEISSEND
M. Jean-Claude FIERLING excusé et a donné procuration à M. Jean-Luc LUTZ
Mme Rachel HENSGEN
Mme Sidonie HITZ

1. 1^{er} Décision modificative du budget principal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2025 :

Comptes Dépenses			
Imputation	Nature	Ouvert	Réduite
21 / 2188 / OPNI	Autres immo corporelles	30 000	
21 / 2181 / OPNI	Installations générales, agencements et aménagements divers	40 000	
21 / 212 / OPNI	Agencements et aménagements de terrains	30 000	
21 / 2135 / OPNI	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	40 000	
	Total	140 000	
Comptes Recettes			
16 / 1641 / OPNI	Emprunts en Euros	140 000	
	Total	140 000	

2. Demande de Fonds de Concours CASC : Création d'un City Stade avec aire de jeux pour enfants

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 01er avril 2021, approuvant le règlement des Fonds de concours Programme 2021-2026 de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et notamment les dispositions incluant la Commune de Bliesbruck comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'Agglomération compétente en matière d'attribution d'un fonds de concours destiné à financer un équipement ne relevant pas d'une compétence transférée,

Considérant que la Commune de Bliesbruck souhaite **créer un City Stade avec aire de jeux pour enfants** et que dans ce cadre, il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe,

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences en vue de participer au financement **d'un un City Stade avec aire de jeux pour enfants à hauteur de 19 696,67 €**,

Autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

3. Crédit d'un City Stade avec Aire de jeux : Demande de subvention DETR

Sur proposition de M. le Maire,

La commune souhaite développer ses équipements de loisirs afin de renforcer l'attractivité des espaces publics et de proposer une offre adaptée aux besoins des familles et des jeunes enfants,

Dans ce cadre il est proposé :

- l'installation d'un **City Stade** permettant la pratique libre de plusieurs sports (football, basket-ball, handball, volley-ball...) ;
- la création d'une **aire de jeux pour enfants**, conforme aux normes de sécurité en vigueur.

Le projet serait implanté à la place de l'ancien terrain synthétique, en face du groupe scolaire

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

Sollicite une subvention DETR pour la création d'un City Stade avec aire de jeux pour enfants,

Etablit le plan de financement comme suit :

Dépenses :

- | | |
|-------------|----------------|
| ■ Travaux : | 99 025,32 € HT |
|-------------|----------------|

Recettes :

- | | |
|---|-------------|
| ■ Subvention du fond de concours CASC : | 19 696,67 € |
| ■ Subvention DETR escomptée : | 29 707,59 € |
| ■ Auto-financement : | 49 621,06 € |

4. Vente de terrain à la société Celland Estate Management France

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Faisant suite à la délibération du 5 avril 2024 concernant la vente à la société On Tower France d'un terrain d'une surface d'environ 80 m² pour l'installation d'une infrastructure de téléphonie mobile,

Ainsi qu'à la délibération du 28 février 2025 concernant l'avenant au compromis de vente après réarpentage des parcelles cadastrées section 23 n°292 et section 28 n°196 et n°198 pour une surface de 81 m² »

Considérant que la société **CELLAND ESTATE MANAGEMENT France** s'est substituée à la société On Tower France

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Accepte la substitution au profit de la société CELLAND ESTATE MANAGEMENT France de la société On Tower France
- Consent à la vente de 81 m² à la société **CELLAND ESTATE MANAGEMENT France** dans le respect des mêmes conditions de vente et de prix, soit 33 500 €

5. Crédit d'un poste d'ATSEM principal territorial de 2^{ème} classe et suppression du poste d'adjoint territorial d'animation principal 2^{ème} classe

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des emplois,

Considérant que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, « les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement »,

Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire,

Sur proposition de Monsieur le Maire, à savoir : la création d'un poste d'ATSEM principal de 2ème classe à 30 heures hebdomadaires de service, soit 30/35ème, à compter du 1er janvier 2026 et la suppression du poste d'adjoint territorial d'animation principal 2ème classe,

Le Conseil Municipal,
à la majorité des membres présents et représentés,
décide

- d'adopter la proposition de Monsieur Le Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

6. Désignation des garants de l'affouage et fixation du prix de vente du bois

Le Conseil Municipal,
à la majorité des membres présents et représentés (*1 abstention par procuration*),

- Décide de reconduire comme **garants de l'affouage** pour la saison à venir :
 - M. FIERLING Jean-Claude, adjoint au maire
 - M. LERSY Christian, conseiller municipal
 - M. VERLET Sébastien, conseiller municipal
- Décide de maintenir le tarif de vente du bois sur les fonds de coupe à 8€ HT / stère
- Décide de fixer le prix de vente du bois sur les éclaircissements comme suit :
 - Jusqu'à 15 stères : 8€ HT / stère
 - Au-delà de 15 stères : 20€ HT / chaque stère supplémentaire

7. Admission en non-valeurs

Sur rapport de M. le Maire,

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables ;

Vu les demandes d'admission en non-valeur transmises par Monsieur le Comptable Public,

Considérant que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur, par l'assemblée délibérante, ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité les créances irrécouvrables ;

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés,
décide

- D'approuver l'admission en non-valeurs pour un montant total de 7256,92 € correspondant aux listes des produits irrécouvrables dressées par le comptable public et d'inscrire ces créances au compte budgétaire 6541.

8. Divers et Communication :

- Le Maire informe le conseil municipal que la commune a été retenue par la CASC afin d'intégrer le dispositif de mise en place de capteur de changement permanent et l'installation d'une caméra au niveau des points de collecte de la Hermeskappel afin de lutter contre les dépôts sauvages et incivilités.

- Le Maire informe le conseil municipal que le projet de réhabilitation de l'ancienne boulangerie a été relancé auprès de le SEM Sarreguemines Confluences Habitat afin d'y créer un local commercial et plusieurs appartements. Ce projet a fait l'objet d'une inscription au programme d'investissement à moyen terme. Ci-joint le courrier de M. Marc Zingraff, Président de la Sem SCH.



SARREGUEMINES
CONFLUENCES
HABITAT

Affaire suivie par :

Régis GLATZ
Direction Générale

Sarreguemines, le 25 novembre 2025

M. le Maire Jean-Luc LUTZ
Mairie de Bliesbruck
1 rue de Millery
57200 BLIESBRUCK

Objet : votre courrier du 20 octobre 2025 concernant la réhabilitation de l'ancienne boulangerie de la commune

Monsieur le Maire,

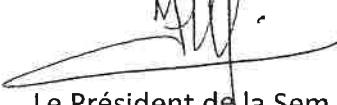
Par courrier en date du 20 octobre 2025, vous m'informez vouloir relancer le projet de réhabilitation de l'ancienne boulangerie de Bliesbruck. Ce projet a effectivement été étudié à votre demande par les services de la Sem SCH en 2022.

Ce projet laissant apparaître la possibilité, outre la rénovation du local commercial, de créer 3 logements sociaux, a fait l'objet d'une inscription dans notre Programme d'Investissement à Moyen Terme. A ce jour, il y figure encore dans la perspective, bien entendu, d'une validation du projet par notre Conseil d'Administration.

Régis GLATZ directeur général, se tient à votre disposition en vue de reprendre les éléments contextuels du projet et mettre les données relatives au calcul d'équilibre de l'opération à jour.

A ce stade de l'analyse, je tiens à vous sensibiliser sur l'importance de disposer de toutes les garanties relatives à l'occupation de la surface commerciale qui est prévue dans cette opération. L'implication de la commune est essentielle pour trouver le ou les professionnels en amont des travaux, disposés à occuper les locaux dans les conditions dont nous conviendrons ensemble.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement,


Le Président de la Sem SCH
Marc ZINGRAFF

*manifestations
diverses :*

dates à retenir

Calendrier des Manifestations 2026

7 Février	Soirée carnaval	AS Bliesbruck
24 Février	Réunion publicitaire + repas	Club des Seniors
1 Mars	Théâtre « der Schlappensammler »	Troupe de Volmunster
7 Mars	Soirée Country – Blue Jean	Country Boot New Age
15 Mars	Thé dansant	Gym 2000
28 Mars	Soirée Années 80	Anim'Ecole
8 Mai	Commémoration du 8 mai	Municipalité
6 Juin	Trail Grand 8 de la Cobach	AS Bliesbruck
26 Juin	Fête de fin d'année	Anim'Ecole
14 Juillet	Fête Nationale	Municipalité / AS Bliesbruck
14 Juillet	Marche IVV	Arboriculteurs
10 Octobre	Kirb – Soirée Moules Frites	AS Bliesbruck
7 Novembre	Soirée Country à Wiesviller	Country Boot New Age
11 Novembre	Commémoration du 11 novembre	Municipalité
Novembre 2026	Repas des seniors	Municipalité
4 Décembre	Saint Nicolas	Municipalité
Décembre 2026	Repas de Noël	Country Boot New Age
Décembre 2026	Repas de Noël	Club des séniors
18 Décembre	Fête de Noel des enfants	Anim'Ecole

Inauguration du terrain synthétique



La commune de Bliesbruck a vécu un moment marquant pour la vie sportive locale avec l'inauguration de son nouveau terrain de football en gazon synthétique. Une cérémonie conviviale s'est déroulée en présence du sous-préfet de Sarreguemines, Wassim Kamel, du député Pascal Jenft, des conseillers départementaux Jean-Claude Cunat et Évelyne Firtion, des présidents d'associations, de nombreux élus locaux et de la population locale. Après le traditionnel coupé de ruban, les invités ont effectué une visite du site afin d'apprécier la qualité des installations.

Ce nouvel équipement, d'une dimension de 42 x 63 mètres, vient remplacer l'ancien terrain synthétique de 20 x 40 mètres installé en 1998. Celui-ci, après près de trente années d'utilisation intensive, montrait des signes évidents de fatigue et ne répondait plus aux besoins actuels. L'AS Bliesbruck réclamait depuis longtemps une solution plus adaptée pour rendre les entraînements plus fonctionnels et confortables, notamment lors des périodes d'intempéries. La réalisation de ce terrain répond à plusieurs objectifs. Outre son utilisation par les licenciés de l'AS Bliesbruck, dont les jeunes du club sont intégrés au regroupement Alliance 2008, il sera homologué pour le football à 8 et permettra d'accueillir entraînements et rencontres de toutes les équipes de l'entente.

Cela offrira une meilleure répartition des activités sportives et contribuera à réduire les déplacements entre villages. Situé à proximité du groupe scolaire, l'équipement profitera également aux enfants lors des cours d'éducation physique et sportive et sera ouvert aux jeunes de la commune, perpétuant ainsi la vocation de l'ancien terrain.

La cérémonie a également rassemblé de nombreux représentants du monde sportif local, parmi lesquels d'anciens entraîneurs emblématiques comme Bernard Levy, Éric Hertel, Gaby Weidig ou encore Roland Muller.

Sur le plan technique, le chantier a été mené par l'entreprise Eurovia avec son sous-traitant Polytan, spécialiste des revêtements sportifs. L'éclairage a été confié à TPLEC de Gilles Weiland, garantissant 100 lux au sol, seuil exigé par la Ligue de football du Grand Est pour obtenir l'homologation. L'installation du grillage périphérique a été réalisée par l'entreprise AEL, tandis que la maîtrise d'œuvre a été assurée par MK Études. Le coût total du projet s'élève à 456 000 euros HT et subventionné par la Région Grand Est qui a apporté 87 493 euros, le Conseil Départemental via le dispositif Ambition Moselle a contribué à hauteur de 90 000 euros, l'État a mobilisé 88 217 euros via la DETR, et la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a ajouté deux fonds de concours : 30 000 euros au titre ordinaire et 57 366 euros au titre des équipements sportifs. À ces aides est venu s'ajouter, le jour même de l'inauguration, un chèque de 20 000 euros remis par le District Mosellan de Football, signe fort du soutien de l'instance au développement du sport local. Le maire Jean-Luc Lutz a insisté sur l'importance de cet investissement pour la commune. « Ce terrain est désormais à la disposition de tous les acteurs. Prenez-en soin et faites-en bon usage. Qu'il devienne à la fois un facteur d'attractivité pour Bliesbruck et un outil de progrès dans la performance et la compétitivité », a-t-il souligné.

Grâce à ce nouvel équipement, Bliesbruck se dote d'une infrastructure moderne, adaptée aux exigences actuelles du football et ouverte à l'ensemble de la population.

Commémoration pour le 11 novembre



A l'occasion des commémorations pour le 107 ème anniversaire de la fin des hostilités de la première guerre mondiale et pour la paix dans le monde, le maire de Bliesbruck, Jean-Luc Lutz, a accueilli les délégations civiles et militaires. En présence de la municipalité et de la population, une gerbe pour le souvenir des soldats français et allemands tombés pendant la Grande Guerre a été déposé au monument aux morts.

Les enfants de l'école élémentaire de Bliesbruck, sous la direction de Carole Brundaller, ont ensuite entonné deux strophes de l'hymne national. La cérémonie s'est terminée au foyer communal avec un verre de l'amitié

Manon HITZ honoré par la commune



À seulement 18 ans, Manon Hitz, originaire de Bliesbruck, incarne l'excellence et la détermination. La jeune femme a brillamment obtenu son baccalauréat général avec mention très bien et les félicitations du jury. Avec une moyenne remarquable de 18,51, elle s'est particulièrement distinguée en décrochant la note maximale de 20 en histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques, en sciences économiques et sociales, ainsi qu'au Grand oral.

Athlète depuis plus de huit ans, Manon conjugue exigence sportive et réussite scolaire.

Passionnée par les enjeux de justice, elle a choisi de poursuivre des études de droit à la faculté de Strasbourg, avec l'ambition de devenir magistrat.

Lors des cérémonies du 11 Novembre, le maire Jean-Luc Lutz lui a remis la médaille de la commune de Bliesbruck, saluant son parcours exemplaire et son engagement.

Une distinction méritée pour une jeune femme qui incarne les valeurs de travail et de persévérance.

Sur les pas du sergent Richard Salladay



Les communes de Woelfling, Bliesbruck et Wiesviller ont accueilli Victoria et Bruce Thomas, venus des États-Unis pour retracer l'histoire de Richard Salladay, père de Victoria. Sergent-chef au sein de la 44th Infantry Division, il avait combattu dans la vallée de la Blies et fut grièvement blessé en janvier 1945. Incorporé dans l'armée américaine le 8 mars 1943, il devint sergent-chef et fantassin au sein du 324th Infantry Regiment, de la 4th Infantry Division. Débarqué en France le 15 septembre 1944, il participa à la campagne de France et du Rhin, combattant dans le secteur de Sarreguemines, de la vallée de la Blies et dans la forêt de Bliesbruck-Woelfling. Le 4 janvier 1945, au cours de l'opération Nordwind Salladay fut grièvement blessé. Après sa démobilisation en 1946, il regagna son Idaho natal. Le 28 décembre 1947, il épousa Gloria Burgess. Le couple vécut à Jerome puis Pocatello avant de s'installer à Boise en 1958. Décoré de la American Theater Service Medal, de la European African Middle Eastern Service Medal, du Purple Heart et de la Good Conduct Medal, Richard Salladay s'éteignit à Boise le 5 février 1983. Près de 80 ans plus tard, sa fille Victoria est revenue sur les lieux de son combat. Accompagnée de son époux Bruce, elle a pu marcher dans les pas de son père grâce à l'accueil des élus locaux et des membres de l'association Archaeopteryx.

Olivier Weissend, Étienne Tousch, Antoine Lenhard et Honoré Clos Bonnet, passionnés, les ont guidés dans la forêt de Bliesbruck, à la recherche de ces positions où s'abritaient les GI's. Honoré Clos Bonnet rappela aussi le rôle décisif du 324th Infantry Regiment dans ce secteur, en janvier 1945.

Devant la stèle de la 44th Infantry Division, érigée pour honorer ces combattants, Victoria Thomas, émue, a remercié les élus et les bénévoles qui œuvrent pour transmettre cette mémoire. « Vous avez fait en sorte que le souvenir de ces hommes venus d'Amérique, qui ont combattu dans ce rude hiver de 1944-1945, ne soit pas oublié », a-t-elle confié avec émotion.

Au-delà de l'hommage rendu à un père et à un soldat, cette visite illustre le lien profond et durable qui unit encore aujourd'hui les familles de vétérans américains et les habitants du secteur. Un lien déjà mis en lumière en mars dernier, lors des commémorations du 80e anniversaire, au cours desquelles les communes avaient accueilli des descendants de combattants venus du Texas et de New York.

Une séance d'anciens films



Lors d'une soirée du cycle « Histoires singulières » à Bliesbruck, une cinquantaine de personnes ont découvert plusieurs films rares présentés par Daniel Collin et Laurent Goergler. Les archives ont fait revivre l'histoire locale : d'abord Sarreguemines au passé, composé d'images amateurs montrant la ville il y a plus de cinquante ans, puis Eselbahn, documentaire retracant le petit train industriel reliant Lutzelbourg à Dringen. Un moment fort a été l'entretien avec Joseph Klein, qui raconte les bouleversements vécus par une famille de Moselle lors des changements de souveraineté en 1918 et 1945. La soirée s'est conclue par un film

de 1951 sur la Sarre et Sarrebrück. Pour les organisateurs, ces images constituent une précieuse mémoire collective.



Panneau

n°1 en
France

Les informations et alertes de la Commune sont sur **PanneauPocket**

1

Téléchargez gratuitement
l'application

2

Recherchez la Commune ou
le Code Postal

3

Cliquez sur le pour
l'ajouter à vos favoris et
recevoir les notifications



Scannez-moi



Play Store



Apple Store



App Gallery



Repas de Noël pour les seniors



La municipalité a convié les seniors de la commune pour un repas de fin d'année dans la salle polyvalente de Bliesbruck. Près de 140 personnes ont répondu à l'invitation du maire et du conseil municipal pour se retrouver ensemble dans une ambiance chaleureuse de Noël. Le maire Jean-Luc Lutz a souhaité la bienvenue à tous. « *Cette après-midi n'est pas seulement un simple repas de fin d'année, c'est aussi un temps de rassemblement, d'échange et de convivialité. Certaines personnes ne se voient malheureusement qu'une seule fois durant l'année et c'est à cette occasion* » souligne le premier magistrat. Pour l'occasion, le maire a honoré le doyen de l'assemblée Jean-Pierre Schmitt, 88 ans et la doyenne de la commune Colette Weissend, 94 ans.



Les Gourmandises de la Blies redonnent vie à un lieu emblématique



C'est un moment fort pour la commune de Bliesbruck : l'inauguration officielle du dépôt de pain, pâtisserie et salon de thé Les Gourmandises de la Blies a eu lieu ce week-end, marquant la renaissance d'un bâtiment chargé d'histoire. À cette occasion, les investisseurs de la SCI Les Rives de la Blies, Olivier Freyermuth et Joseph Piraba, ont symboliquement remis les clés de l'établissement à son gérant, Olivier Koch.

De nombreuses personnalités avaient répondu présentes : Jean-Luc Lutz, maire de Bliesbruck, Evelyne Firion, conseillère départementale, ainsi que le sénateur de la Moselle Michael Weber. Sans oublier les entrepreneurs et représentants des différents corps de métiers ayant participé à la rénovation du site, ainsi qu'un public nombreux venu partager cet instant convivial. L'ouverture de ce commerce a aussi bénéficié d'un accompagnement des collectivités territoriales. Le Département de la Moselle, via le dispositif AMIE 57, a soutenu le projet à hauteur de 50 %, complété par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (CASC). Le bâtiment, bien connu des habitants, était autrefois le célèbre café « Chez Blanche ». Fermé depuis l'an 2000, il avait progressivement perdu son dynamisme et nécessitait une rénovation lourde. Les premières études ont débuté en 2023 et l'acquisition a pu être finalisée fin août 2024, après de nombreux mois de préparation et de réflexion, notamment concernant l'accessibilité et le réaménagement des stationnements. Pour Olivier Koch, le projet est bien plus qu'un simple commerce : « Ici, l'idée, c'est de pouvoir prendre le temps autour d'un bon café, d'une viennoiserie ou d'un sourire, parce qu'au fond c'est ça la vraie recette du bonheur. » Un état d'esprit qui entend remettre le lien social au cœur du quotidien de la population.

Ce dépôt de pain n'est cependant qu'une première étape d'un projet plus large porté par la SCI Les Rives de la Blies. Le site accueille déjà une offre de soins de proximité : un cabinet de kinésithérapie, des infirmiers et d'autres professionnels de santé viendront compléter les services déjà présents, dont le Point Poste installé depuis un mois. « *Notre volonté est claire : proposer une offre de soins et répondant aux besoins des habitants, en complément d'activités commerciales utiles à tous* », souligne Olivier Freyermuth. Les élus n'ont pas manqué de saluer l'initiative. « *C'est un événement pour Bliesbruck. Vous avez fait un beau projet. Il fallait le faire : il y a du travail, et cette boulangerie est la bienvenue. Je vous félicite de vous être engagés pour ce lieu de vie* », a déclaré le maire Jean-Luc Lutz. Le sénateur Michael Weber a souligné l'importance de telles démarches : « *Dans une commune, il faut maintenir des lieux de vie. Ici, l'alchimie a fonctionné. Je leur souhaite toute la réussite possible.* » Pour marquer cette inauguration, une photographie ancienne du bâtiment datant de 1918 a été remise à l'équipe du dépôt, un clin d'œil à la mémoire du lieu qui entame aujourd'hui un nouveau chapitre.

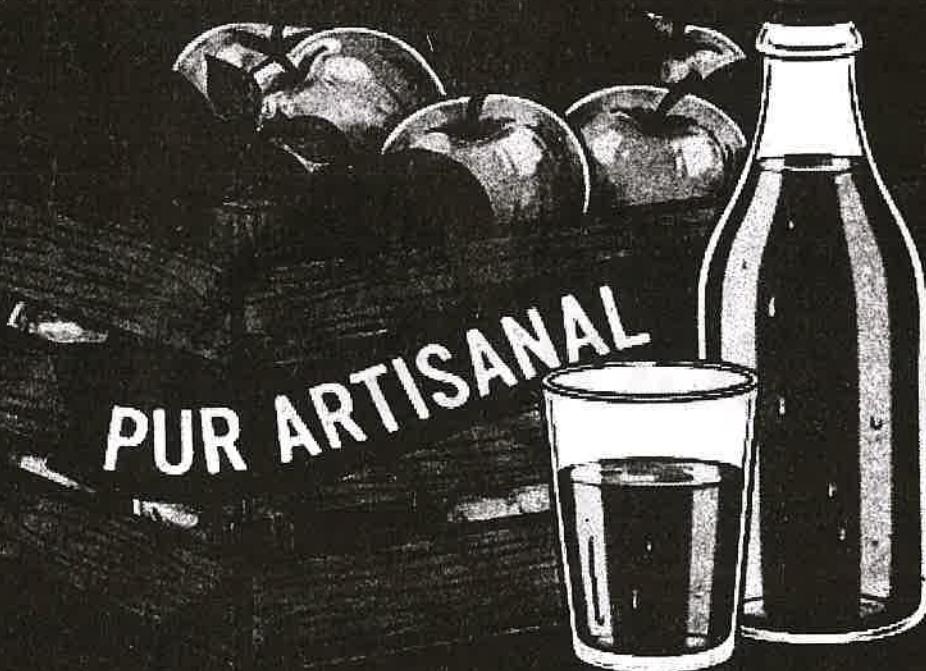
Une exposition haute en couleurs



Étienne Guérinaud, artiste-peintre originaire du village, a exposé ses œuvres récentes au foyer communal durant un week-end, en compagnie de plusieurs de ses élèves, qui ont également présenté leurs créations réalisées au cours de l'année. Cette exposition collective a permis au public de découvrir une grande diversité de styles et de techniques. Près d'une centaine de toiles grand format, ainsi que de nombreux petits formats, peintures à l'huile ou au pastel, étaient présentés, accompagnés de sculptures et d'objets décoratifs. Peintre depuis 1987, inscrit à la Maison des Artistes de Paris et plusieurs fois récompensé, Étienne Guérinaud expose dans de nombreux pays européens tout en restant très attaché à son village. Il anime également des cours de peinture chaque mardi au foyer communal.

**LES ASSOCIATIONS,
LES ECOLES
MATERNELLE
ET
PRIMAIRE**

VENTE DE JUS DE POMMES



LES ARBORICULTEURS
DE BLIESBRUCK BLIES EBERSING
PROPOSENT LEUR JUS DE POMME

LE BIG BAG DE 3 LITRES À 6.50 €
ET LE 5 LITRES À 8.50 €

RENSEIGNEMENTS:
06 14 31 96 45

Saint Martin fêté à l'école élémentaire



L'histoire de Saint Martin de Tours, évêque de Tours, est mal connue dans notre pays. La tradition de la Saint Martin est surtout vivace dans les pays germaniques, Allemagne, Autriche, Suisse, Tyrol du Sud. Elle prend notamment la forme de défilés des écoliers dans les rues, munies de lanternes qu'ils ont eux-mêmes fabriquées.

L'assistante d'allemand, Gaëlle Frantz, les enseignantes Carole Brundaller et Elisabeth Herrenschmidt, ont voulu faire vivre cette tradition à Bliesbruck. Les élèves ont entonné quelques chants de circonstance, avant de profiter d'un délicieux goûter avec les traditionnels « Martinsbretzel », de grands bretzels de brioche sucrée. Tous se sont régaliés et ont apprécié ce petit moment convivial.

Le Bi-Bus rapproche les langues et les élèves



Tout au long du premier trimestre, le Bi-Bus, fruit de la coopération entre le département de la Moselle et la bibliothèque municipale de la ville de Sarrebruck, a fait trois haltes à l'école élémentaire de Bliesbruck. Concept innovant, ce bibliobus transfrontalier fait la promotion de la lecture et du bilinguisme dans les écoles. A Bliesbruck, les élèves ont profité d'une animation sur le thème du supermarché, grâce au deux assistantes présentes dans le bus, et de l'assistante d'allemand de l'école, Gaëlle Frantz. A l'issue de ce moment d'apprentissage, chacun a pu emprunter un livre dans la bibliothèque du bus. En français ou en allemand, ces ouvrages permettront aux élèves d'enrichir leur culture et leur connaissance dans la langue du voisin.

Les écoliers découvrent les secrets du jus de pommes



Les arboriculteurs de Bliesbruck - Blies-Ebersing ont récemment convié les enfants de l'école de Bliesbruck à un atelier de fabrication de jus de pommes. Une animation à la fois gourmande et pédagogique, organisée dans le cadre de la découverte des produits du terroir.

Les élèves de la maternelle, accompagnés par Laurence Muller, et ceux de l'école élémentaire, sous la direction de leurs enseignantes Carole Brundaller et Élisabeth Herrenschmidt, ont participé avec entrain à cette matinée automnale. Guidés par Olivier Freyermuth, président des arboriculteurs, et par plusieurs membres de l'association, les enfants ont suivi pas à pas la transformation des pommes en jus.

Du tri des fruits au broyage, à la mise sous presse puis au conditionnement, chaque étape a été expliquée avec soin. Les jeunes participants ont observé avec curiosité le travail des bénévoles, profitant de l'odeur sucrée des pommes fraîchement broyées. Le moment le plus attendu fut bien sûr la dégustation du jus tout juste pressé, à la fois doux, fruité et légèrement acidulé. Un vrai régal ! Les enfants ont ainsi découvert qu'il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour savourer un produit sain, naturel et local. À travers cette activité, les arboriculteurs ont souhaité transmettre leur passion et sensibiliser les jeunes générations à la richesse du patrimoine fruitier de la région. « *C'est important de leur montrer d'où vient ce qu'ils consomment* », souligne Olivier Freyermuth, heureux de voir autant d'enthousiasme. L'atelier s'est achevé dans la bonne humeur, avec la promesse de se retrouver l'an prochain pour une nouvelle édition, toujours aussi savoureuse.

Initiation au goût à l'école élémentaire



A l'occasion de la semaine du goût, les élèves de l'école élémentaire de Bliesbruck ont été initiés aux saveurs à partir des sept groupes d'aliments. Chaque jour, leurs enseignantes Carole Brundaller et Elisabeth Herrenschmidt leur ont demandé d'apporter un goûter en fonction d'une ou deux catégories : pain et charcuterie ou œuf le lundi, fruits et légumes le mardi, laitages le jeudi. Enfin, pour clore la semaine en beauté, les écoliers ont participé vendredi à un atelier pâtisserie.

L'association Anim'école a fourni le matériel nécessaire à la confection de petits croissants au chocolat, avec la participation de quelques parents d'élèves. Ce goûter fait maison a beaucoup plu aux élèves. L'heure du goûter a ainsi donné lieu à un vrai moment d'apprentissage : les plus jeunes ont nommé les aliments, tandis que les plus grands ont découvert les nutriments qui s'y cachent. À travers cette approche, les enfants ont compris les bienfaits d'une alimentation équilibrée et ont changé leurs habitudes en délaissant pour un temps les goûters tout prêts que l'on trouve dans le commerce.

Entre énergie et sérénité pour la nouvelle saison



Les membres du club de gymnastique Gym 2000 se préparent activement à la nouvelle saison 2025/2026. Fidèle à son esprit de convivialité et de dynamisme, l'association propose des activités variées pour entretenir la forme et le bien-être de chacun. Les séances de gymnastique reprennent dans la bonne humeur, encadrées par une équipe motivée et attentive à tous les niveaux. Les personnes souhaitant rejoindre le club peuvent s'inscrire directement sur place ou obtenir des renseignements complémentaires auprès de Mariette Michel au 06 43 86 18 26 ou de Mariette Rohé au 06 41 66 46 00.

Le mardi soir sera quant à lui consacré au calme et à l'harmonie grâce aux cours de yoga animés par Sarah, de 19 h 15 à 20 h 30. Une parenthèse apaisante pour relâcher les tensions et retrouver un équilibre intérieur. La cotisation annuelle est fixée à 125 €, avec la possibilité de profiter d'une première séance gratuite pour découvrir la discipline et s'initier à la pratique en douceur.

Pour la gym c'est sous la direction de leur moniteur Thomas tous les jeudis de 19h à 20h. La cotisation annuelle est de 85 euros



Les projets pour la chorale



L'assemblée générale annuelle de la chorale Sainte-Catherine s'est tenue dernièrement en présence de nombreux choristes, de l'archiprêtre Pascal Sarjas et du maire Jean-Luc Lutz. Le président Robert Hoffmann a ouvert la séance en remerciant chaleureusement l'ensemble des choristes pour leur engagement constant, leur travail assidu et leur présence fidèle lors des messes tout au long de l'année. Il a salué l'esprit d'équipe et la bonne ambiance qui règnent au sein du groupe, essentiels à la vitalité de la chorale. Au cours de son rapport moral, le président est revenu sur les nombreuses prestations assurées : animation des messes dominicales et des grandes fêtes religieuses, accompagnement des cérémonies de mariage et de funérailles, mais aussi participation aux commémorations patriotiques du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre. La chorale s'est également associée à la vente de la « brioche de l'amitié », contribuant ainsi à une action solidaire locale. Cette année, la chorale a eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Pierre Faber, dont l'intégration a été saluée par tous. L'archiprêtre Pascal Sarjas a tenu à souligner l'importance du rôle de la chorale au sein de la communauté paroissiale : « *La chorale est essentielle : elle crée un véritable échange avec l'assemblée et participe pleinement à la mission de l'Église. Je vous remercie pour votre présence fidèle et pour le lien que vous entretez entre les fidèles et la liturgie.* ». Le maire Jean-Luc Lutz a également exprimé sa reconnaissance : « *Une messe sans chorale serait bien triste et bien longue. Grâce à vos chants, les célébrations prennent une dimension plus vivante et plus joyeuse. J'admire votre dévouement et la qualité de vos prestations.* ». Robert Hoffmann a proposé de renouveler et d'enrichir le répertoire de la chorale au cours des prochains mois, afin de diversifier les chants interprétés lors des offices. Il a rappelé que les répétitions ont lieu le jeudi soir à 19h30. Le comité a été reconduit dans ses fonctions : Robert Hoffmann, président ; Dolores Obringer, trésorière ; et Élisabeth Porté, secrétaire. La soirée s'est terminée dans la convivialité autour du verre de l'amitié, marquant une nouvelle année placée sous le signe de l'harmonie et du partage.

Les messes de Noël 2025

24 Décembre 2025

- Blies Schwelen à 16h00
- Sainte Barbe (Folpersviller) à 18h00
- Sacré Coeur (Sarreguemines) à 18h30
- Saint Nicolas (Sarreguemines) à 23h30

25 Décembre 2025

- Saint Denis (Neunkirch) à 9h00
- Bliesbruck à 10h00
- Saint Nicolas (Sarreguemines) à 10h30

26 Décembre 2025

- Saint Walfried (Welferding) à 10h00

Saint Nicolas dans les écoles



Vendredi 5 décembre, l'évêque de Myre est venu faire sa traditionnelle visite aux enfants des écoles élémentaire et maternelle de Bliesbruck. Les élèves de Carole Brundaller et Elisabeth Herrenschmitt lui avaient préparé des chansons en français. Et les élèves avaient également appris des chants en allemand avec leur assistante d'allemand, Gaëlle Frantz. Ils ont ainsi bien mérité leurs sachets de friandises. Le Saint Nicolas a aussi rendu visite à l'école maternelle où les petits écoliers de Laurence Muller, lui ont également présenté des chants en français et en allemand. Saint Nicolas a pris une photo avec chaque enfant puis a remis à chacun un joli sachet de confiserie.



Sortie des seniors



Fin octobre, le club du 3^e âge de Bliesbruck a participé à une sortie « cochonnaille » organisée par ses amis du club de Welferding, à La Hoube, près de Dabo. Plusieurs adhérents ont pris part à cette journée conviviale, qui comprenait également la visite d'une chocolaterie à Lutzelbourg, d'une cristallerie à Arzviller ainsi que d'une distillerie artisanale sur le trajet du retour. L'ensemble de cette sortie, placée sous le signe de la bonne humeur et de la découverte, a été très apprécié par tous les participants.

Les seniors fêtent Noël



Le club du 3ème age s'est réuni pour un repas de Noël à la salle polyvalente

Maisons fleuries



A l'occasion de l'attribution des récompenses au concours des maisons fleuries, deux habitants de Bliesbruck ont été récompensés.

Robert et Marie Rose Hoffmann et Edouard et Jacqueline Rimlinger ont été honoré par le jury.
Nos félicitations

Marcel Marchet dit Bianca honoré pour 30 ans de services



C'est une carrière placée sous le signe de l'engagement et de la fidélité pour Marcel Marchet dit Bianca qui a été honoré lors de la Sainte Barbe par l'attribution de la médaille d'or des sapeurs-pompiers, distinction récompensant 30 années de service au sein des corps locaux. C'est en 1994 que Marcel Marchet dit Bianca s'engage comme sapeur-pompier de première classe à l'âge de 30 ans. À l'époque, il réside à Blies-Ébersing et intègre le corps municipal du village. Une vocation née dans le cadre familial, puisque son père André, lui-même sapeur-pompier volontaire, l'a encouragé dans cette voie. « Aujourd'hui, il serait fier de moi et de me voir recevoir cette médaille d'or », confie le récipiendaire. Après dix années passées à Blies-Ébersing, Marcel Marchet dit Bianca rejoint en 2004 le corps des sapeurs-pompiers de Bliesbruck, où il sert sous les ordres de Clément Sonnick, alors chef de corps. En 2019, la fusion des centres de Bliesbruck et de Blies-Ébersing conduit à la création de l'Unité opérationnelle de Blies-Ébersing, qu'il intègre naturellement. À la suite de la fermeture de cette unité en 2025, il fait le choix de poursuivre son engagement en rejoignant le corps de Wiesviller-Wœfling. Au cours de



sa carrière, Marcel a occupé différents grades, notamment celui de caporal puis caporal-chef. Il a également été le témoin des profondes évolutions du métier. « À l'époque, la sirène sonnait dans le village, parfois en pleine nuit, et nous partions directement en intervention. Aujourd'hui, tout se fait par bip », rappelle-t-il. En trente ans, les équipements, les procédures et les moyens d'alerte ont profondément changé. Déjà titulaire de la médaille d'argent pour 20 ans de service, Marcel entamera en janvier 2026 sa 32^e année d'engagement chez les sapeurs-pompiers. Parmi les interventions qui l'ont particulièrement marqué figurent les inondations de la Blies en 2024, celles du Schlierbach en 2012, ainsi que plusieurs incendies importants, notamment au



lotissement des Douanes et celui de l'usine de polyuréthane Polydel de Remelfing en 2003. Les nombreux accidents de la route et sauvetages de personnes font également partie des moments forts de son parcours. La médaille d'or lui a été remise par le lieutenant Frédéric Blanchard, de l'Unité opérationnelle de Sarreguemines, tandis que le diplôme lui a été décerné par Fabien Peifer, maire de Wœfling. En dehors de son engagement opérationnel, Marcel est également très investi dans la vie locale, notamment au sein de la paroisse où il est sacristain et au conseil de fabrique de l'église.



Thé dansant à Bliesbruck !

Dimanche 15-03-2026

Salle Polyvalente à 14h30

Orchestre : Romania Blue

**Boissons et Petite Restauration
sur place**

Prix d'entrée : 6 euros



radio
mélodie



CARNAVAL

7 Février 2026

2 AMBIANCES
LES FRÈRES ZINS.
+ DJ

AU MENU

MEHLKNEPFLE À LA CRÈME ET
LARDONS, SALADE VERTÉ
CAFÉ
SOUPE À L'OIGNON

DÉGUISEMENT OBLIGATOIRE !
PRÉVENTE AU CLUB HOUSE DE L'ASB:

SAMEDI 17.01.26 10-12:30H

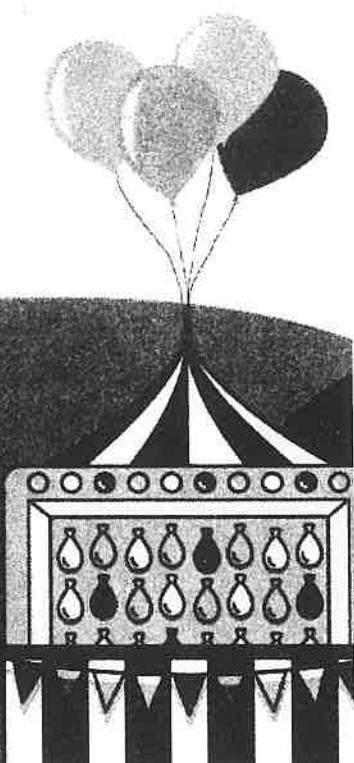
VENDREDI 23.01.26 18:30-20H

SAMEDI 31.01.26 10-12:30H

INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

CONTACT:
- GILLES BEHR 06 23 84 76 35
- MANUEL RUPPERT 06 21 52 04 98
- KEVIN GREGOLIN 06 38 72 40 56

18 €



ATELIERS ETP DIABÈTE

à Sarreguemines en Mars 2026

Vendredi 06/03

13h45 à 16h15

Séance 1

- Comprendre mon diabète
- Activité physique adaptée et diabète

Animé par Infirmière et Diététicienne

Vendredi 13/03

13h45 à 16h15

Séance 2

- Idées reçues autour de l'alimentation du diabétique
- Je mets quoi dans mon assiette

Animé par Diététicienne

Vendredi 20/03

13h45 à 16h15

Séance 3

- Vécu de ma maladie
- Mes clés pour une glycémie stable

Animé par Diététicienne et Psychologue ou Infirmière

Vendredi 27/03

13h45 à 16h15

Séance 4

- Les complications du diabète
- Le pied du diabétique
- Préparer ma consultation

Animé par Infirmière et Diététicienne

Inscription obligatoire
contact.resamest@gmail.com
Tél: 06 30 01 82 51

L'état-civil

Les Naissances

7 Décembre 2025
à Sarreguemines

est né
Daniel, Daniele SANDER

fils de Matthias SANDER-FRIGAU
et Marie-Antoinette WENGERT
domicilié dans la commune
6A rue de Millery

Les Mariages



15 Novembre 2025
à Saint-Ouen-en-Brie
(Seine-et-Marne)

Brice NIERDELENDER,
Fonctionnaire

et Alexandra JACOB,
Directrice administrative et
financière

NOS FELICITATIONS

Les décès

Le 24 Septembre 2025
à Sarreguemines
est décédé

Roger
TAESCH

né le 30 Septembre
1936
à Sarreguemines



Aux familles en deuil,
nos sincères
condoléances

Le 9 Avril 2025
à Lens
est décédée

Yvette TERLIER
née PEIFER

le 11 avril 1939
à Sarreguemines

Le 30 Septembre 2025
est décédé

Francesco
GRAZIANI

né le 28 Avril 1934
à Viggiano (Italie)



Le 10 Décembre 2025
est décédée

Marie KIRSCHNER
née RAUCH

le 30 Décembre 1926
à Bliesbruck



Le 25 Novembre 2025
est décédé

Robert
GUERLACH

né le 29 Septembre 1940
à Bliesbruck



**LES ANNIVERSAIRES
DU
TRIMESTRE**

Anniversaires

Marie-Louise MAION a 88 ans

Marie-Louise Maion, née Burgund le 7 octobre 1937 à Bliesbruck vient de fêter ses 88 ans. Elle a uni sa destinée à celle de Adrien Maion le 17 avril 1959 qu'elle a eu la douleur de perdre le 30 janvier 2022. De leur union sont nés deux enfants, Marc en 1960 et Daniel en 1970. Elle passe une paisible retraite, rue du château dans le commune. Nos félicitations.



Walter TAURIAN a 90 ans

Walter Taurian, né le 17 Octobre 1935 à Zoppola (Italie) a fêté ses 90 ans. Il est arrivé à Bliesbruck à l'âge de 16 ans. Il est le père de deux enfants, Martine et Didier. Walter était au conseil municipal de 1977 à 1995 et adjoint au maire de 1989 à 1995. En décembre 2016, il a été nommé à l'honorariat d'adjoint au maire. Walter passe actuellement une paisible retraite rue principale dans la commune. Nos félicitations

Denise THEOBALD a 91 ans

Denise Théobald, née Seltzer vient de fêter ses 91 ans. Elle est née le 26 Octobre 1934 à Etting. Elle a épousé le 29 décembre 1970 à Etting, Raymond Théobald qu'elle a eu la douleur de perdre le 25 mai 1997 à Sarreguemines. Denise a élevé 5 enfants, Monique, Augustin, Guy, Marie Eve et Aimé.



Anniversaires

Roland SCHNEIDER a 88 ans

Roland Schneider né le 8 novembre 1937 à Sarreguemines vient de fêter ses 88 ans. Il a uni sa destinée à celle de Odile Bur le 29 Janvier 1960 à Frauenberg. De leur union sont nés deux enfants, Arsène en 1960 et Nathalie en 1968. Il passe une paisible retraite entouré de sa famille au 13 Hermeskappel dans la commune. Nos félicitations.

Blanche MICHEL a 94 ans

Blanche Michel, née Muller le 9 novembre 1931 à Bliesbruck a 94 ans. Elle a uni sa destinée à celle de Jean-Louis Michel le 21 avril 1952 à Bliesbruck qu'elle a eu la douleur de perdre en mars 2016. De leur union sont nés deux enfants, Denis et Gisèle. Elle passe une paisible retraite entourée de ses petits enfants et arrière-petits enfants. Nos félicitations.



Roland LITZENBURGER a 86 ans

Roland Litzenburger est né le 29 novembre 1939 à Angoulême (Charente). Il a unit sa destinée à celle de Félicie Eberst le 22 février 1963 à Blies Ebersing. De leur union sont nés deux enfants, Marie-Laure en 1963 et Daniel en 1965. Connue dans la localité où il était menuisier de profession, il passe une paisible retraite à la Hermeskappel. Nos félicitations.

Marie BUR a 88 ans



Marie Bur, née Zahm le 14 Novembre 1937 à Bliesbruck vient de fêter ses 88 ans. Elle a uni sa destinée à celle de Joseph Bur le 27 avril 1959 à Bliesbruck qu'elle a eu la douleur de perdre le 7 mars 2012. De leur union sont nés quatre enfants, Marie-Rose en 1960, Jeannine en 1961, Joseph en 1964 et Laurence en 1965. Elle passe une paisible retraite dans sa maison familiale entourée de ses huit petits enfants et de ses six arrière petits-enfants. Nos félicitations.



Anniversaires

Amélie LANG a 88 ans

Amélie Graziani, née Lang le 23 décembre 1937 à Bliesbruck vient de fêter ses 88 ans. Le 22 février 1963 à Bliesbruck, elle a uni sa destinée à celle de François Graziani qu'elle a eu la douleur de perdre le 30 septembre 2025. De leur union son nés quatre enfants, Danielle en 1963, David et Sarah en 1967 et Marina en 1968. Elle passe une paisible retraite rue de la Blies dans la commune. Nos Félicitations

Solange REICH a 87 ans

Solange Reich, née Henrich le 17 décembre 1938 à Wittring vient de fêter ses 87 ans. Le 19 mai 1959 à Wittring, elle a uni sa destinée à celle de Florent Reich qu'elle a eu la douleur de perdre en 2015. De leur union son nés trois enfants, Mélanie en 1960, Viviane en 1961 et Joëlle en 1963. Elle passe une paisible retraite à son domicile rue principale dans la commune. Nos Félicitations



Janvier

- Madame MULLER née BRAUN Simone, née le 06/01/1949
9, Hermeskappel
- Monsieur SCHNEIDER Alphonse, né le 06/01/1955
10a, rue Wirig
- Madame ROS née MATHIS Marie Anne, née le 07/01/1935
10, rue Robert Schuman
- Madame KUHN née LESER Marie-Jeanne, née le 07/01/1955
3a, rue des Jardins
- Monsieur BAUER Pierre, né le 09/01/1937
4, rue des Jardins
- Monsieur HAUSS Peter, né le 09/01/1953
4a, rue des Vergers
- Mme LITZENBURGER née SPANG Raymonde, née le 09/01/1954
10, rue des Vergers
- Mme KREBS née MEYER Renée, née le 12/01/1947
43, rue Principale
- Mme FLEGEL Brigitte, née le 14/01/1954
10, rue du Château
- Madame SCHMITT née KNOPF Yvonne, née le 19/01/1943
4, rue Ste-Catherine
- Madame BAUER née HIRT Eliane, née le 19/01/1953
9, rue des Vergers
- Monsieur HUVIG Michel, né le 19/01/1953
6, rue Principale
- Monsieur SEGALLA Mario, né le 20 /01/1939
17, rue de la Montagne
- Madame REICH née WANNER Raymonde, née le 21/01/1944
5, rue Wirig
- Monsieur OTTO Heinz, né le 22/01/1940
13, rue du Château

- Madame GRUN née LAUER Solange, née le 23/01/1953
5, rue des Vergers
- Monsieur HULLAR Norbert, né le 28/01/1951
3a, rue Pasteur

Février

- Monsieur HOFFMANN Robert, né le 01/02/1945
9, rue Wirig
- Madame DE SILVA née BRACK Dagmar, née le 05/02/1951
5, rue de la Montagne
- Monsieur LITZENBURGER Jean-Marie, né le 06/02/1947
10, rue des Vergers
- Madame ROHR née HORES Marie-Hélène, née le 06/02/1950
17, rue Robert Schuman
- Madame WEIDIG née SCHNEIDER Gabrielle, née le 07/02/1944
9, rue des Prés
- Monsieur SELZAM Guy, né le 09/02/1956
21, rue de l'Abbé Schaultz
- Monsieur WANNER Gérard, né le 12 /02/1942
19, Hermeskappel
- Monsieur DUDKIEWICZ Hervé, né le 12/02/1955
21, rue Robert Schuman
- Madame BECK née DANTZER Jeannine, née le 13/02/1946
8, rue des Vergers
- Madame MICHEL née WEISS Mariette, née le 17/02/1954
2, rue Gallo-Romaine
- Monsieur BECK Sylvain, né le 18/02/1950
8, rue des Vergers
- Madame DUDKIEWICZ née MEYER Jacqueline, né le 20/02/1955
21, rue Robert Schuman

- Monsieur MULLER Alfred, né le 22/02/1951
9, rue de la Hard
- Madame MOUZARD née DAU Christel, née le 25/02/1948
13, rue Gallo-Romaine
- Monsieur PUTZE Gérard, né le 27/02/1949
5, rue de la Forêt

Mars

- Monsieur BAUMGARTEN Jean Marie Joseph, né le 03/03/1945
20, Hermeskappel
- Madame WACK née KANY Bernadette, née le 04/03/1954
7, rue de la Hard
- Monsieur KIRCH Gérard, né le 04/03/1954
6, rue des Vergers
- Madame BRETTAR née GROSS Fernande, née le 07/03/1947
10a, rue Principale
- Monsieur LINDER Bernard, né le 10/03/1948
19, rue Principale
- Madame MANGENOT née ROS Liliane, née le 10/03/1955
6, rue de la Hard
- Madame RUBRECHT née REICH Florence, née le 11/03/1956
19, rue Gallo-Romaine
- Madame HUWIG née GODFRIN Sylvia, née le 11/03/1954
6, rue Principale
- Madame KUNZ née LEJEUNE Marie-Rose, née le 12/03/1944
5, rue des Jardins
- Madame WEBER née LAUER Marie-Madeleine, née le 15/03/1946
3, rue de la Hard
- Monsieur VERLET Romain, né le 15/03/1947
4, rue Robert Schuman

- Mme BAUER née LAUER Mélanie, née le 15/03/1950
34, rue Principale
- Monsieur REISSE Roland, né le 18/03/1953
3, rue de Millery
- Monsieur FRANCOIS Roland, né le 22/03/1950
11, rue de la Montagne
- Monsieur SCHULLER Detlef, né le 22/03/1952
69, rue Principale
- Madame PELLEGRINO née ROMANO Antoinette, née le 26/03/1954
2, rue de la Montagne
- Madame HOLLENDER née HARTZ Hannelore, née le 31/03/1937
16, Hermeskappel
- Monsieur GISSELBRECHT Lucien, né le 31/03/1953
4, Impasse du Berger

Avril

- Madame DAVIGO née SCHU Gudrun, née le 01/04/1951
12, rue Wirig
- Madame FRIEDLIEB née MICHAELSEN Dorothea, née le 02/04/1951
1, rue de la Montagne
- Madame SCHÜLLER née VONCINA Jeanne, née le 02/04/1953
69, rue Principale
- Monsieur SUJECKI André, né le 03/04/1955
27, rue Gallo-Romaine
- Madame MULLER née GOBERT Patricia, née le 08/04/1954
9, rue de la Hard
- Monsieur MAMAN Richard, né le 09/04/1951
13, rue de la Blies
- Monsieur SCHNEIDER Marie-André, né le 12/04/1955
10, rue Wirig

- Monsieur HETZEL Philippe, né le 12/04/1956
13a, Hermeskappel
- Madame HECHINGER née BOULOGNE Martine, née le 15/04/1950
28, rue Principale
- Monsieur RUPPERT Edmond, né le 17/04/1943
5, rue de la Hard
- Monsieur RUBRECHT Joseph, né le 17/04/1954
6, rue du Château
- Monsieur THINES Jacques, né le 18/04/1948
1, rue Gallo-Romaine
- Madame PUTZE née KIRSCH Marianne, née le 18/04/1949
5, rue de la Forêt
- Monsieur WEISSEND Jean-Claude, né le 18/04/1955
10, Hermeskappel
- Madame WEISSEND née BARTHEL Colette, née le 20/04/1931
8, Hermeskappel
- Monsieur LANG Louis, né le 21/04/1933
EHPAD - Haguenau
- Madame PAX née SCHMITT Marlène, née le 24/04/1943
15, Hermeskappel
- Monsieur CASNER René, né le 23/04/1949
6, rue Gallo-Romaine
- Madame CASNER née JANEL Christiane, née le 23/04/1951
6, rue Gallo-Romaine

Mai

- Monsieur SPRAUER Alf, né le 03/05/1956
1c, rue des Vergers
- Mme KLEIN née THINES Gabrielle, née le 05/05/1949
18, rue du Château

- Monsieur KUHN Paul Joseph, né le 07/05/1946
12, Hermeskappel
- Monsieur OBRINGER Etienne, né le 07/05/1951
1, rue de la Hard
- Madame GOBERT née WEISSEND Rolande, née le 13/05/1953
9, rue du Château
- Madame STEINER née RIVER Marie-Thérèse, née le 13/05/1943
75, rue Principale
- Madame VERLET née HUVIG Armande, née le 13/05/1956
4, rue Robert Schuman
- Madame SUJECKI née ROUMENS Danièle, née le 15/05/1951
27, rue Gallo-Romain
- Madame MACLER née BURI Jeannine, née le 16/05/1937
14, Hermeskappel
- Madame SCHUSTER Marguerite, née le 20/05/1954
1, rue Gallo-Romaine
- Madame KREBS née MULLER Marcelle, née le 22/05/1947
4, rue Gallo-Romaine
- Monsieur RIMLINGER Edouard, né le 23/05/1950
11, rue Gallo-Romaine
- Madame SCHOENDORF née SONNENBERG Michèle, née le 27/05/1953
2, rue Principale
- Madame MARSEU née MULLER Jeannine, née le 28/05/1949
4, rue Gallo-Romaine
- Monsieur LUTZ Jean-Luc, né le 29/05/1954
2, rue de la Hard

*Aux heureux jubilaires de 70 ans et plus
La municipalité souhaite un heureux anniversaire*

L'expression des élus

« Bliesbruck Autrement »

Après six années au service des Bliespontains au sein du conseil municipal, nous souhaitons partager un bilan sincère, marqué par les rencontres, les apprentissages et la volonté constante d'œuvrer pour notre commune.

Au fil de ce mandat, nous avons eu l'occasion d'apporter notre contribution aux travaux menés collectivement, en participant avec sérieux et régularité aux réflexions et aux échanges.

Le dialogue, les discussions avec les habitants, les échanges entre conseillers municipaux nous ont permis d'enrichir la réflexion commune autour des projets menés pour Bliesbruck. Nous sommes reconnaissants d'avoir pu prendre part à ce travail collectif au service de notre village.

Ces années ont renforcé notre conviction que notre village gagne à encourager l'écoute, le dialogue et la diversité des points de vue. Nous remercions sincèrement celles et ceux qui nous ont permis d'avancer ensemble pour un objectif commun.

Notre engagement demeure intact : continuer à agir avec responsabilité, et respect, au service de l'intérêt général et du bien-être de notre commune.

En cette fin d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de sérénité, et souhaitons que 2026 vous préserve une excellente santé.

Rachel Hensgen et Olivier Freyermuth.